

Transition démographique, jeunesse et marché du travail au Maghreb

KATEB Kamel

Les pays du Maghreb dont l'Algérie entrent dans la seconde phase de la transition démographique et sont en voie de la terminer. Les taux de croissance de la population baissent suite à la diminution de la fécondité. Dans la première phase, la baisse de la mortalité conjuguée au maintien de la fécondité à un niveau élevé ont induit des taux de croissance inédits dans l'histoire démographique de l'Algérie. La baisse de la fécondité est sans conteste le résultat à la fois d'une révolution matrimoniale et contraceptive. Tous les indicateurs de nuptialité et de fécondité suggèrent que de profonds changements du modèle familial traditionnellement dominant sont en cours. Globalement, de la famille nombreuse on passe à un modèle plus restreint et nucléarisé, en raison sans doute des conditions de vie difficiles (emploi, logement, coût de la vie...), mais aussi de l'environnement (urbanisation) et du changement culturel. Au niveau national, il n'est pas (encore) celui des deux enfants par couple, car il y a toujours une grande diversité des normes et comportements en matière de reproduction à l'intérieur même des pays. Le désir d'enfants est toujours puissant et l'image de la famille très valorisée, mais la demande d'enfants recule un peu partout. Ce passage à la seconde phase induit une modification profonde de la structure par âge de la population. Les projections démographiques des institutions internationales et des instituts nationaux de statistiques montrent des changements importants dans la structure de la population pour le quart de siècle prochain. Il en résulte une augmentation considérable de la population en âge d'activité. Cela se traduit dès aujourd'hui par de forts taux de chômage des moins de trente ans. Quelle incidence ces changements structurels auront-ils sur le marché du travail sur le court et moyen terme ? Quel politique pour faciliter l'accès à l'emploi à une population jeune de plus en plus instruite ? Pour ce faire les données des recensements, les projections démographiques de la division des Nations unies et les résultats des enquêtes emplois et main d'œuvre seront mobilisés.

Une transition démographique rapide

La transition démographique est une notion théorique qui décrit le passage d'un régime démographique où la fécondité et la mortalité sont élevées à un autre où la fécondité, la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent. En général, cette transition s'opère en deux étapes, la première est marquée par une baisse de la mortalité (notamment infantile) alors que la fécondité reste un niveau élevé d'où de forts taux de croissance de la population. Au cours de la seconde phase la fécondité amorcée une baisse pour être au niveau du seuil de remplacement de la population induisant de faibles taux de croissance

de la population. En résumé la transition démographique s'achève avec la fin de la transition de la fécondité ; c'est-à-dire le moment où les couples prennent en main le nombre de leur descendance par l'usage de la contraception.

Les progrès sanitaires de la population sont à l'origine de la baisse de la mortalité. L'amélioration de l'hygiène et de l'alimentation (disparition des famines et rations alimentaires plus équilibrées) et un plus grand accès aux soins médicaux entraînent un recul du nombre de décès. Les maladies infectieuses reculent. Elles ne sont plus la cause principale des décès.

En Algérie, la baisse de la mortalité a été irrémédiablement entamée à la fin des années 1940 et n'a été contrecarrée que par la guerre d'indépendance et les affrontements armés des années 1990 (Fig. 1). Au début des années 1950, les taux de mortalité avoisinent les 15‰ alors que la natalité est proche de 45‰ ce qui donne des taux de croissances supérieurs à 30‰ d'où l'explosion démographique qui s'en suivit. Entre les recensements de 1966 et 2008 soit en 42 ans la population totale est multipliée par plus

Figure 1. Évolution de la natalité et de la mortalité en Algérie : une population en forte croissance

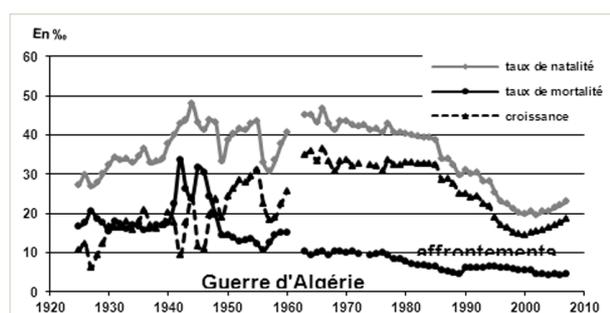
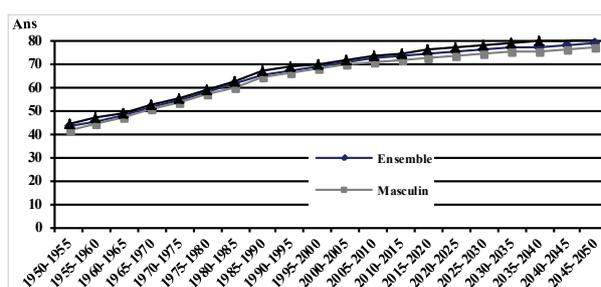


Figure 2. Évolution de l'espérance de vie



Source : Nations unies, 2006

Tableau 1. Espérances de vie à la naissance (en années) selon le sexe depuis 1960 en Algérie

Pays	Année	Hommes (1)	Femmes (2)	Total	Différence (2)-(1)
Algérie	1965	51,1	51,2	51,1	0,1
	1970	52,6	52,8	52,7	0,2
	1979	55,1	56,3	56,0	1,2
	1981	58,0	59,6	58,8	1,6
	1983	61,6	63,3	62,4	1,7
	1985	62,6	64,2	63,6	1,6
	1987	64,9	66,5	65,5	1,6
	1995	68,2	66,1	67,3	2,1
	2000	71,5	73,4	72,5	1,9
	2005	73,6	75,6	74,6	2,0
	2007	75,1	77,2	76,2	1,6

Sources : ONS

de 3, elle passe de 11 millions à 34,8 millions en 2008. Les projections démographiques (révision 2006 des Nations unies) montrent que pour une période équivalente, 42 ans, la population sera multipliée par 1,5 pour atteindre, en 2050, 51,2 millions d'habitants.

Le recul de la mortalité et de la mortalité infantile en particulier, enregistré depuis cinquante ans, s'est traduit par un gain considérable en espérance de vie à la naissance puis aux différents âges de la vie, près de six mois par an pendant la seconde moitié du siècle dernier. Inférieure à 45 ans au début des années 1950, l'espérance de vie à la naissance est aujourd'hui supérieure à 75 ans (Fig. 2 & Tableau 1).

Une baisse de la fécondité tardive mais très rapide

En Algérie, la baisse de la fécondité s'est amorcée tardivement, il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour voir la fécondité diminuer rapidement. Comme au Maroc et en Tunisie, mais plus tardivement, on constate une baisse remarquable de la fécondité depuis une vingtaine d'années. Les trois pays ont une fécondité générale très élevée au début des années 1960 (entre 7 et 8 enfants par femme), avec une absence totale du contrôle des naissances. L'usage de la contraception est pratiquement absent. L'Indice Synthétique de fécondité (ISF) en Algérie dépasse même les 8 enfants par femme en 1970. Comme le montre le tableau 3, la Tunisie est le premier pays à enregistrer une baisse de la fécondité, dès la mise en place de programmes de planification familiale vers la fin des années 1960. Elle recule de façon régulière, jusqu'à 2,1 enfants par femme actuellement. Suivi par le Maroc où la fécondité générale est passée en une trentaine d'années de 6 à 2,8 enfants par femme, soit une baisse de 58 %. L'Algérie, comme la Tunisie et le Maroc, est en voie d'achever sa transition de fécondité, en approchant les 2,1 enfants par femme.

La fécondité des femmes en Algérie a diminué sensiblement à tous les âges, mais à des rythmes divers. Le recul le plus prononcé se produit à moins de 29 ans (forte augmentation du célibat à ces âges) (Fig. 3 & 4). Le recul de la fécondité en milieu rural suit rapidement le déclin enregistré en milieu urbain. Les enquêtes PAFAM (2002) et MICS3 (2006), indiquent des comportements reproductifs très proches, ISF de 2,5 dans le monde rural et de 2,2 en milieu urbain (Tableau 2).

Ces changements démographiques s'opèrent à la faveur des transformations économiques qui ont accompagné l'indépendance politique du pays. L'économie coloniale axée sur les exportations agricoles et de matières premières conjuguée à l'importation de produits manufacturés a laissé place à une économie plus diversifiée dépendante cependant de la rente pétrolière. L'industrialisation, la réforme agraire et les grands chantiers d'infrastructures (barrage hydraulique, électrification, routes etc.) ont transformé le monde rural et accéléré l'exode rural provoqué par la colonisation et la guerre de décolonisation. Cette mutation économique est accompagnée par la généralisation de la scolarisation des populations masculines et féminines (Kateb, 2005). Les transformations économiques, sociales et spatiales (urbanisation accélérée) accompagnent alors la croissance économique.

Le recul des prix sur le marché pétrolier, au milieu des années 1980, affecte considérablement les rentrées financières de l'Algérie. La rente pétrolière fond comme une peau de chagrin. Le recul des recettes provenant des hydrocarbures combiné à la dette extérieure provoque une crise financière profonde. À la même période la baisse de la fécondité s'amorce. L'hypothèse que les couples, ne disposant plus de la redistribution résultant de la rente pétrolière, ont limité ou reporté les naissances est de

ce fait très séduisante. Cela suppose que l'usage de la contraception moderne dans les couples mariés serait l'élément fondamental dans la baisse de la fécondité. Et que la qualité de l'enfant (mieux nourri, plus éduqué) l'emporterait sur la quantité d'enfants pour assurer la descendance face à une mortalité infantile en recul. Cette hypothèse résisterait-elle à une analyse approfondie des déterminants de la baisse de la fécondité en Algérie ?

Tableau 2. Évolution de l'indice synthétique de fécondité générale en Algérie de 1970 à 2002 selon le milieu d'habitat

Année de l'enquête	Urbain (1)	Rural (2)	Total	Rapports (%) 2/1
1970	7,3	8,5	8,1	116
1986	4,5	7,1	6,3	158
1992	3,6	5,3	4,4	147
1998	2,4	3,0	2,7	125
2002	2,0	2,5	2,2	125
2006	2,2	2,4	2,3	109

Sources : ONS.

Tableau 3. Évolution des Indices synthétiques de fécondité dans les pays du Maghreb

Pays	1950-54	1960-64	1970-74	1980-84	1990-94	2000-04
Algérie	7,3	7,4	7,4	6,5	4,1	2,5
Maroc	7,2	7,2	6,9	5,4	3,7	2,8
Tunisie	6,9	7,3	6,2	4,9	3,1	2,0

Sources : Nations Unies (2005)

Figure 3. Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge en Algérie selon différentes enquêtes

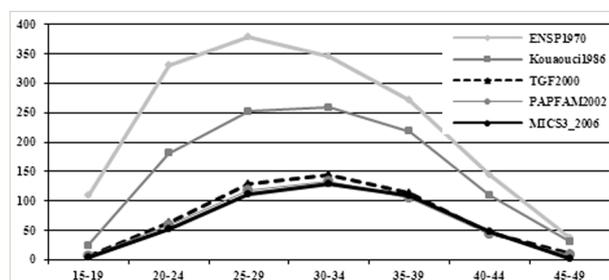
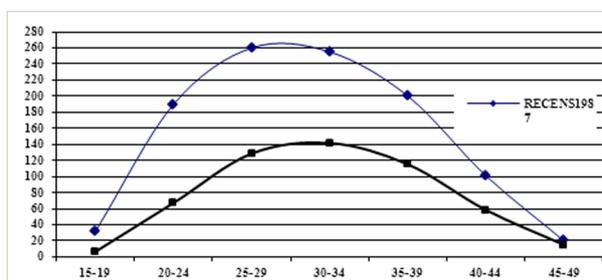


Figure 4. Taux de fécondité selon les groupes d'âges (recensements 1987 et 1998)



Des fécondités dans le mariage encore relativement élevées

L'analyse démographique en général porte sur les déterminants proches et intermédiaires de la fécondité : « Le niveau de la fécondité générale d'une population à un moment donné dépend à la fois de ses

normes et pratiques en matière d'âge au mariage, d'allaitement, d'abstinence sexuelle post-partum, d'avortement et bien sûr de contraception (d'espacement et d'arrêt). Un mariage précoce des femmes, une absence totale de contrôle des naissances dans le mariage, une abstinence sexuelle post-partum assez courte, un allaitement prolongé constituaient le modèle traditionnel des déterminants proches¹ de la fécondité dans le monde arabe et musulman. Il conduisait à des fécondités générales et légitimes très élevées, autour respectivement de 8 et 10 enfants, et à des intervalles entre naissances assez courts, de l'ordre de 24 mois (Tabutin, 2005) ». C'est la combinaison spécifique de l'action des déterminants proches et intermédiaires qui donne la forme particulière à la transition démographique des différents pays.

D'un modèle de fécondité de type malthusien vers un modèle néomalthusien

L'élévation de l'âge au mariage a joué le rôle fondamental dans la baisse de la fécondité dans les trois pays du Maghreb et plus particulièrement en Algérie. Pour en finir avec le mariage précoce et pubertaire des femmes, l'âge légal au mariage est d'abord fixé à 15 ans puis plus tardivement à 18 ans (code de la famille 1984). Or, en Algérie, l'âge au mariage des femmes est estimé à 28 ans au recensement de la population de 1998, et à près de 30 ans selon l'enquête PAPFAM (ONS, 2004) ; il est supérieur à 26 ans au Maroc et proche des 30 ans en Tunisie (aux recensements de la population, 2004). Que les hommes se marient à plus de trente ans en moyenne, n'est pas nouveau au Maghreb, mais le fait que les femmes se marient de plus en plus tard est un changement radical. Personne n'aurait au lendemain de l'indépendance de l'Algérie imaginé que l'âge au mariage des femmes atteindrait un niveau aussi élevé.

Le premier recensement au lendemain de l'indépendance de l'Algérie pays indiquait un âge au premier mariage des femmes proche de 18 ans et supérieur à 23 ans pour les hommes. Il n'a cessé d'augmenter depuis, approchant les 30 ans pour les femmes et les dépassants largement pour les hommes. En l'espace de 3 décennies, les femmes ont retardé de près de 10 ans l'âge au premier mariage et les hommes de plus de 8 ans. Historiquement, tous les observateurs (Diego de Haedo, 1578) signalaient qu'en Algérie par exemple, le mariage précoce était dominant. Les Statistiques coloniales confirmaient par les chiffres les descriptions antérieures des mœurs existantes dans l'ancienne « Régence d'Alger ». Pendant toute la période allant de 1900 à 1915, les données d'état civil indiquaient qu'une mariée sur 20 avait moins de 15 ans. Les trois quart des femmes étaient déjà mariées à l'âge de 20 ans.

Les derniers recensements indiquent une augmentation considérable de la proportion des célibataires dans la population des 15 ans et plus. Les courbes donnant la proportion de célibataires aux différents groupes d'âge se déplace vers le haut et vers la droite (Fig. 5 & 6)². Au recensement de 1966, 9 filles sur étaient déjà mariées dès l'âge de 25 ans. Au recensement de 1998, 32 années plus tard, moins d'une fille sur quatre l'était à cet âge.

Or dans des pays où les naissances hors mariage sont très faibles (moins de 1 % des naissances) le recul de l'âge au mariage diminue l'exposition au risque de grossesse et par suite agit sur la baisse de la natalité et de la fécondité (il y a report des mariages donc des naissances que les démographes appellent un

¹ Ces déterminants sont qualifiés de proches par rapport aux déterminants dits lointains (ou de fond) que sont l'éducation, l'urbanisation, la mortalité, le système de production économique, la religion... On les qualifie aussi de « variables intermédiaires » de la fécondité.

² En Tunisie, la proportion des femmes célibataires âgées de 25-29 ans est passée de 37,7 à 52,9 % entre 1994 et 2004 (RGPH).

effet de calendrier). Par suite les conditions économiques s'améliorant, cela entraîne l'augmentation du nombre des mariages (sans négliger l'effet de structure de la population, gonflement des effectifs des générations d'individus arrivant sur le marché matrimonial) et conduit à une hausse de la natalité : c'est ce qui est constaté depuis 2003 (Fig. 7).

Figure 5. Proportion de célibataires de sexe féminin selon les groupes d'âge dans les recensements algériens

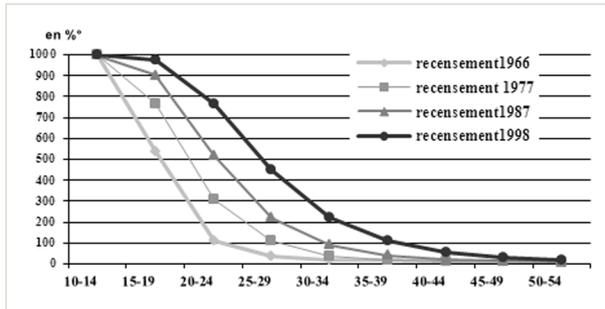


Figure 6. Proportion de célibataires de sexe féminin selon les groupes d'âge dans les recensements tunisiens

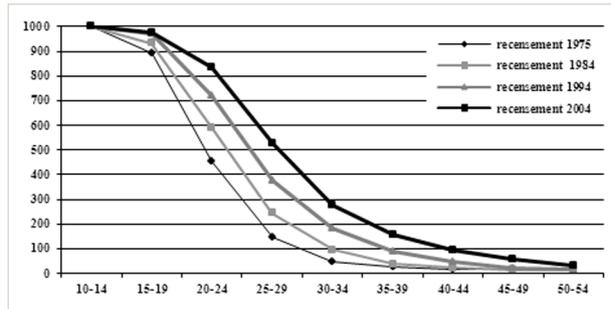


Figure 7. Taux de nuptialité et de natalité

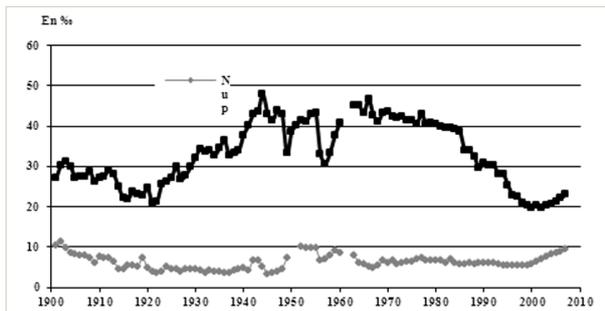
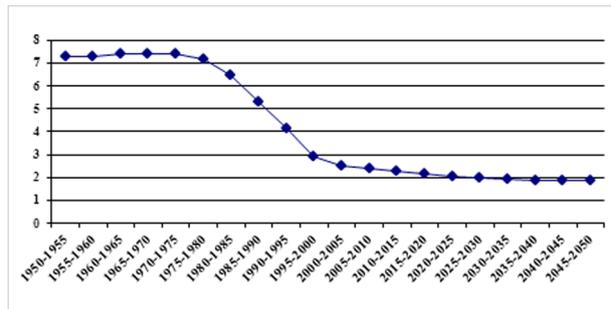


Figure 8. Nombre moyen d'enfants par femme en Algérie (Nations Unies 2006)



D'autant que la fécondité dans le mariage malgré la baisse constatée reste élevée. Le tableau 4 compare les indices synthétiques de fécondité générale et légitime³ pour les années 1990. L'évolution de la fécondité dans le mariage dépend fondamentalement des pratiques de limitation des naissances par la contraception moderne ou traditionnelle. Or, la fécondité dans le mariage reste toujours relativement élevée dans les trois pays de la région disposant de la rente pétrolière (Algérie) ou n'en disposant pas (Tunisie, Maroc).

« Dans un pays comme l'Algérie où la fécondité générale est aujourd'hui très basse (2,2 enfants), la fécondité légitime est encore à 6 enfants (Oudah-Bedidi, 2004). Certes, elle a fortement baissé, passant de 11 enfants en 1970 à 8,3 en 1992 puis à 6,0, résultat d'une pratique accrue de la contraception chez les couples mariés. Cette tendance est un indice d'une pratique accrue de l'espacement entre naissances. Au vu des quelques données récentes et comparables dont on dispose, l'intervalle

³ L'indice synthétique de fécondité générale est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait durant toute sa vie féconde les conditions de fécondité du moment. L'indice de fécondité légitime est le nombre d'enfants qu'aurait une femme qui demeure mariée de 15 à 49 ans dans les conditions de fécondité du moment. Nous l'avons calculé en sommant les taux publiés de fécondité par durées de mariage.

entre naissances aurait sensiblement augmenté : calculé sur l'ensemble des femmes de 15-49 ans, le dernier intervalle médian est autour de 42 mois en Algérie et au Maroc, alors qu'il était à 24 mois par le passé (Tabutin, 2005) ». Si l'espacement des naissances a contribué à la baisse de la fécondité ce n'était pas la finalité recherchée (en Algérie) qui était celle d'une meilleure santé de la mère et de l'enfant.

Nous avons à faire à un modèle de type malthusien (dominant, n'excluant pas des pratiques néomalthusiennes) devant la diminution des ressources (ici diminution de la redistribution sur la base de la rente pétrolière) la population réagit par un report des mariages. Ce qui induit par suite un report des premières naissances⁴ et agissent donc sur le niveau de la fécondité. Les conditions économiques s'améliorant le nombre de mariage s'accroît (158 000 en 1998, 327 000 en 2007) puis par suite le nombre des naissances (620 000 en 1998 et 783 000 en 2007). Il n'est pas exclu que l'ISF connaisse une légère hausse dans les années qui suivent avant de reprendre son mouvement à la baisse sous l'effet d'un usage de plus en plus important de la contraception moderne. L'Algérie connaîtra alors un modèle néomalthusien dominant. L'usage de la contraception permettra aux couples de décider du nombre de leur descendance en fonction des moyens dont ils disposeront pour assurer les meilleures conditions de santé et d'éducation.

Tableau 4. Indices synthétiques de fécondité générale et légitime dans les années 1990

Pays	Date enquête	Fécondité générale	Fécondité légitime
Algérie	2002	2,2	6,0
Maroc	1995	3,4	5,2
Tunisie	1995	2,6	6,1

Sources : (Tabutin, 2005)

Les jeunes plus souvent au chômage

Structure par âge

Selon les estimations des nations unies (révision 2008) la population totale des différents pays continuera de croître, malgré la baisse de la fécondité et de la natalité. Cependant cette croissance aura un rythme de moins en moins élevé (1,5 % en moyenne aujourd'hui à près de 0,5 % dans les années 2050). La population en 2050 sera de près de 50 millions en Algérie, 42,5 au Maroc et près de 13 millions en Tunisie. Plus de 105 millions d'habitants pour un ensemble géographique de près de 3 millions de kilomètres carrés.

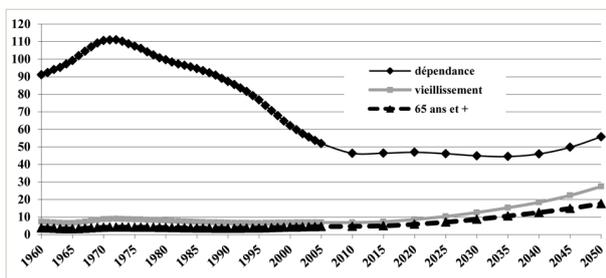
La fin de la transition démographique en cours modifiera sensiblement la structure par âge de ces populations dans les trois pays. La population âgée de moins de 30 ans qui représente aujourd'hui près de 60 % de la population totale n'en représentera plus qu'un peu plus d'un tiers dans les années 2040 (Fig. 11 & 12). Par contre sa fraction âgée de 16-29 ans connaîtra une baisse sensible, supérieure

⁴ L'âge moyen à la maternité est de 31 ans, Enquête MICS 2006 (ONS, 2007).

aujourd'hui à 25 % de la population totale, elle sera inférieure à 20 % à partir des années 2040. En d'autres termes, moins de 1 Maghrébin sur 5 sera dans un lycée, une université ou à la recherche d'un premier emploi.

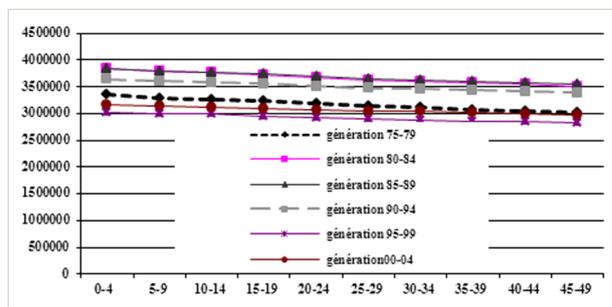
Par contre la population en âge de travailler diminuera très peu, en 2010 elle représente plus des deux tiers de la population (67,9 %) elle en représentera en 2040, 64 % de la population totale. Ses effectifs augmenteront par contre de 26 % au cours de la période, passant de 53 à 67 millions de personnes.

Figure 9. Indices de Vieillessement et de dépendance en Algérie



Sources: Nations unies 2006

Figure 10. Évolution des effectifs des cohortes nées avant 2005 en Algérie



Une demande additionnelle d'emploi très élevé

Les générations qui arrivent sur le marché du travail et sur le marché matrimonial auront les effectifs les plus importants de l'histoire démographique du pays. Si on observe l'évolution des effectifs des différentes cohortes composées d'individus nés avant 2005, la génération (1975-79) a des effectifs moindres que les générations suivantes dont les individus sont nés au moment où s'amorce la baisse de la fécondité ; il faut attendre les générations nés après 1995 pour que les effectifs deviennent moins important (Fig. 14). Les générations nées au cours des années 1980 et le début des années 1990 auront des effectifs beaucoup plus importants que leurs prédécesseurs et que les générations suivantes. Ils seront par conséquent plus nombreux à se présenter sur le marché du travail et sur le marché matrimonial.

Figure 11. Demande d'emploi additionnelle

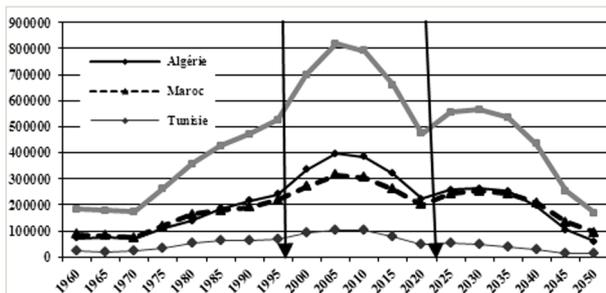
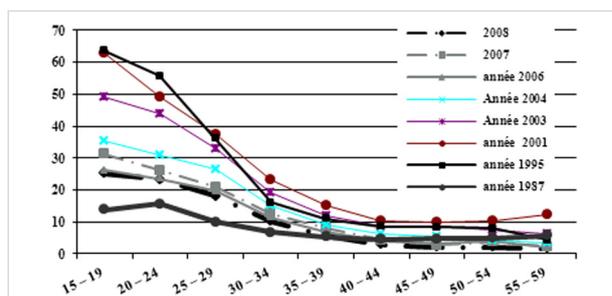


Figure 12. Évolution des taux de chômage en Algérie (1987-2008)



Il y aura un gonflement considérable de population active non seulement parce que les effectifs des générations les plus nombreuses arrivent sur le marché du travail, mais aussi du fait de

l'augmentation attendu du taux d'activité des femmes (Tableau 5). Les prévisions des Nations Unies estiment que la population active algérienne totale atteindra les 18,5 millions de personnes en 2020, ce qui correspond à un taux de croissance de 2,6 % par an. À cette date la population active féminine sera le tiers de la population active totale. Selon les données de l'ONS l'emploi totale en 2008 (assimilé à la population occupée) est estimé à 9,1 millions et le nombre de chômeurs à 1,2 millions. Pour répondre à la demande projetée, il est nécessaire de multiplier par 2 le nombre d'emplois existant.

Rude concurrence pour les nouveaux entrants sur le marché du travail

Sur le marché du travail, de ce fait, la concurrence sera rude pour tous les individus qui atteindront l'âge de 20 ans dans la période 2000-2025, période où les générations ayant de gros effectifs de population arrivent à l'âge de travailler et de se marier. Du fait de l'amorce tardive de la seconde phase de la transition démographique les demandeurs d'emplois seront plus nombreux en Algérie qu'au Maroc bien que les deux pays aient le même volume de population (Fig. 13).

La demande d'emploi additionnelle est par conséquent de plus en plus importante, de 210 000 par an au début des années 1990, elle est supérieure à 350 000/an pendant la période 2005-2015 et varie entre 250 000 et 300 000/an jusqu'en 2040. Et cela même avec un taux d'activité des femmes variant de 10 % en début de période à 50 % en fin de période. Cette demande additionnelle s'ajoute naturellement au stock de demandeurs d'emplois déjà existant (1,2 million en 2008).

Figure 13. Flux migratoires des pays du Maghreb vers l'Europe (1980-2004)

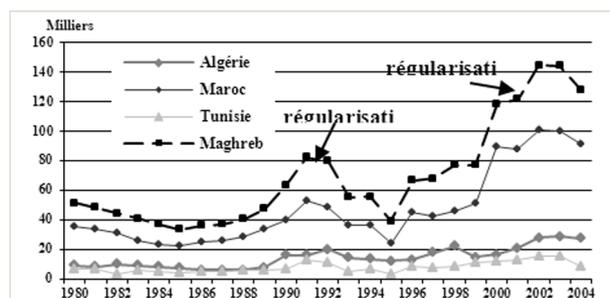
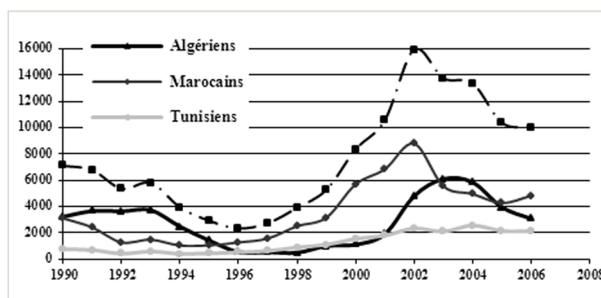


Figure 14. Étudiants maghrébins inscrits en France (O.M.I.)



Ce n'est pas par hasard si au cours de ces dernières années le taux de chômage des 20-30 ans se situe aux environs de 30 % pour les 20-30 ans (Fig. 14). Pour tirer un bénéfice de la conjoncture démographique produite par la fin de la transition démographique, il faudrait quand même disposer d'un revenu à même de répondre aux dépenses courantes et dégager une épargne pour l'investissement ; ce qui est loin de dépendre des seules variables démographiques. La demande additionnelle ne diminuera d'une manière importante que lorsque les générations dotées de grands effectifs de population arriveront à l'âge de la retraite, c'est-à-dire aux horizons 2035-2040 (Fig. 10). L'avantage c'est que les systèmes de retraite ne seront excessivement sollicités que dans une trentaine d'année, ce qui permet de mettre en place des systèmes de retraite appropriés. L'inconvénient c'est que probablement cette situation gonflera le nombre des candidats à l'émigration.

Tableau 5. Évolution de la population en âge de travailler (15-64 ans) en milliers

	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Algérie	24 212	26 025	27 639	29 360	30 861	32 007	32 601	32 516	31 850
Maroc	21 558	23 116	24 326	25 376	26 472	27 372	27 882	27 992	27 603
Tunisie	7 305	7 711	7 950	8 142	8 318	8 420	8 419	8 249	7 959
Ensemble	53 075	56 852	59 915	62 878	65 651	67 799	68 902	68 757	67 412

Sources : projection des Nations unies 2008

Tableau 6. Évolution de la population active (15-64 ans) en milliers

Pays	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Algérie	11 565	13 883	15 442	16 367	17 175	17 876	18 359	19 414	21 238
Maroc	11 920	13 172	14 746	15 403	15 854	16 468	17 153	19 239	19 281
Tunisie	3 433	4 108	4 337	4 457	4 603	4 695	4 716	5 465	5 360
Ensemble	26 917	31 163	34 524	36 227	37 632	39 039	40 228	44 117	45 879

Sources : calculés à partir des données : projection des Nations unies 2008

Tableau 7. Taux d'activité

	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Algérie	32,6	36,4	38,0	38,2	38,4	38,6	38,6	39,8	42,8
Maroc	36,8	38,4	40,7	40,7	40,4	40,8	41,5	45,7	45,3
Tunisie	33,1	37,7	38,2	37,8	38,0	38,0	37,6	43,2	42,2

Sources : calculés à partir des données : projection des Nations unies 2008

La migration vers l'Europe reste une solution possible et envisageable

C'est ce que suggère Philippe Fargues⁵ en affirmant que les tendances actuelles (les effectifs nombreux de jeunes à l'entrée sur le marché du travail, l'accroissement de la population active féminine et l'élévation du niveau d'instruction au sein des nouvelles générations) favoriseraient la migration des populations du Maghreb vers l'Union européenne. La population active de l'UE diminuera en effet de près de 4 millions entre 2010 et 2015, de 5,6 millions entre 2015 et 2020, de 7 millions entre 2020 et 2025, et de 9,3 millions dans les cinq années qui suivront. Les projections des Nations unies prévoient, pour leur part, un solde migratoire négatif entre l'Algérie et le reste du monde de l'ordre de 28 000 par an entre 2010 et 2020, de 18 000 par an entre 2020 et 2030 et de 16 000 par an entre 2030 et 2050. Soit, environ, un solde migratoire négatif de

⁵ Philippe Fargues, "Emerging Demographic Patterns across the Mediterranean and their Implications for Migration through 2030", Migration Policy Institute November 2008, <http://www.migrationpolicy.org/pubs/Fargues-Paper.pdf>

780 000 personnes entre 2010 et 2050. Ces projections prévoient pour la même période des soldes négatifs pour le Maroc et la Tunisie respectivement de l'ordre de 2,6 millions et de 160 000 personnes.

Le potentiel migratoire gardera un niveau relativement élevé pendant les prochaines décennies. Car les effets de la baisse de la natalité et de la fécondité ne se feront sentir sur la fraction de la population ayant la plus forte propension à migrer qu'au-delà de 2020, date à laquelle arriveront sur le marché du travail les générations ayant des effectifs plus faibles. De ce fait, la concurrence pour l'occupation des emplois disponibles sera rude pour tous les individus qui atteindront l'âge de 20 ans ou plus entre 2010-2025, période où les générations nées à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, ayant de gros effectifs de population, arriveront sur le marché du travail. Du fait de l'amorce tardive de la seconde phase de la transition démographique, les demandeurs d'emplois seront plus nombreux en Algérie qu'au Maroc bien que les deux pays aient le même volume de population (Fig. 13).

Avec l'hypothèse d'un taux de chômage à 10 %, la demande d'emploi additionnelle est par conséquent de plus en plus importante. De 210 000 par an au début des années quatre-vingt-dix, elle serait supérieure à 400 000 par an pendant la période 2010-2015 et 2025-2030, et variera entre 250 000 et 300 000 par an jusqu'en 2040 (Tableau 6). Ces calculs sont effectués avec les hypothèses d'un taux d'activité des femmes variant de 15 % en début de période à 50 % en fin de période et d'un taux de chômage global de 10 % de la population active. Cette demande additionnelle s'ajoute naturellement au stock de demandeurs d'emplois déjà existant (environ 1,1 million en 2010). La demande additionnelle d'emploi ne diminuera d'une manière importante que lorsque les générations dotées de grands effectifs de population arriveront à l'âge de la retraite, c'est-à-dire aux horizons de 2040. Tenant compte de ces perspectives d'emplois, il est fort possible que la migration continue à jouer le rôle d'atténuation des pressions sur le marché du travail local.

Fondamentalement, la composante des flux continuera d'évoluer dans le sens amorcé ces vingt dernières années (Fig. 15 & 16), marquées par des changements substantiels dans le champ migratoire Maghreb-Europe aussi bien au niveau des pays de départ que d'arrivée. Concernant les pays de départ, le niveau d'instruction de la population s'est considérablement amélioré, l'urbanisation a connu une croissance accélérée. L'emploi dans les BTP s'est considérablement accru. En Algérie par exemple, il a été multiplié par 2,6 entre 2000 et 2008 passant de moins de 620 000 à près de 1,6 millions (enquêtes emplois, Office nationale des statistiques). Au niveau des pays d'arrivée le développement de l'automatisation et la délocalisation des emplois industriels privilégiant la main-d'œuvre peu qualifiée, d'une part, et le vieillissement de la population, d'autre part, ont modifié les besoins du marché du travail. Les politiques de restriction et de sélection de l'immigration adoptées par les pays européens sont les conséquences de ces besoins d'ajustement.

Il en a résulté des changements considérables dans les profils migratoires. La première phase migratoire touche à sa fin (population rurale, analphabète et sans qualification se dirigeant vers les emplois du BTP et de l'industrie en priorité) au profit d'une nouvelle vague migratoire qui a commencé à se dessiner au cours des années quatre-vingt. Elle concerne prioritairement les populations urbaines scolarisées à différents degrés, une proportion de plus en plus grande de diplômés du supérieur, ainsi qu'un nombre de plus en plus grand de femmes prenant l'initiative de la migration et s'orientant vers les emplois tertiaires privilégiant les services aux entreprises et aux particuliers⁶.

⁶ Alors que pour le Maroc la première phase connaît un prolongement et coexiste probablement avec la seconde, notamment à la faveur de la migration vers l'Espagne et l'Italie (besoin de main d'œuvre dans l'agriculture). Ce qui explique l'importance des flux marocains comparativement à l'Algérie et à la Tunisie.

Tableau 6 . Projection des populations (active, en emploi et au chômage)

	Masculin	Féminin	Total	Emploi	création d'emploi		Nombre de chômeurs
					Quinquennal	Annuelle	
2010	9 069 440	1 794 000	10 863 440	9 777 096			1 086 344
2015	10 549 600	2 567 200	13 116 800	11 805 120	2 028 024	405 605	1 311 680
2020	11 198 400	2 727 600	13 926 000	12 533 400	728 280	145 656	1 392 600
2025	12 638 650	3 622 750	16 261 400	14 635 260	2 101 860	420 372	1 626 140
2030	13 286 350	4 569 300	17 855 650	16 070 085	1 434 825	286 965	1 785 565
2035	14 597 100	5 526 500	20 123 600	18 111 240	2 041 155	408 231	2 012 360
2040	14 877 000	6 428 400	21 305 400	19 174 860	1 063 620	212 724	2 130 540
2045	14 846 400	7 209 000	22 055 400	19 849 860	675 000	135 000	2 205 540
2050	15 360 550	7 840 500	23 201 050	20 880 945	1 031 085	206 217	2 320 105

Sources calculées à partir des projections des Nations unies. Le taux d'activité féminin progresse de 15 % à 50 % en 2050.

Références bibliographiques

- Fargues P., 2008, *Emerging Demographic Patterns across the Mediterranean and their Implications for Migration through 2030*, Migration Policy Institute November, 29 p. <http://www.migrationpolicy.org/pubs/Fargues-Paper.pdf>.
- Haddar M., Moisseron J.-Y. (sous la direction, 2012, La transition économique en Tunisie, Paris, L'Harmattan, 213 p.
- INSEE, 2007, Comprendre les nouvelles estimations de chômage au sens du BIT issues de l'enquête emploi.
- Kateb K., 2005, « *École, population et société en Algérie* », Paris, les éditions L'Harmattan, collection Perspectives méditerranéennes, 240p.
- Office national des statistiques, « Les Collections de statistiques » (Statistics Collections) (quarterly) (Algiers). « Situation de l'emploi, 1986 » (Employment situation in 1986) (Algiers, fourth quarter 1988).
- ONS (Office National des Statistiques), 2004, PAFAM : Enquête algérienne sur la santé de la famille, 2002, ONS, Ligue arabe, ministère algérien de la santé, rapport principal (2004), version imprimé, 406p.
- Ouadah-Bedidi Z., Vallin J., *Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité / Population et sociétés*, bulletin de l'INED, n° 359, juillet-août 2000, 4 p.
- Ouadah-Bedidi Z., Vallin J., 2006, Étude sur les déterminants de la fécondité en Algérie : rapport final / Institut national d'études démographiques, Paris, Ined, 410 p.
- République Tunisienne, ministère du développement et de la coopération internationale, Enquête nationale sur la population et l'emploi année, 2007, INS, octobre 2008, 207 p.
- Royaume du Maroc, Haut-commissariat au plan, direction de la statistique, division des enquêtes sur l'emploi, Activité emploi et chômage, quatrième trimestre 2009, 49 p.
- Tabutin D., Schoumaker B., 2005, *La démographie du monde arabe et du Moyen-Orient des années 1950 aux années 2000 : synthèse des changements et bilan statistique*, Population, revue de l'INED, vol. 60, n° 5-6, septembre-décembre, p. 611-724.